

**Avis rendu par la commission d'information et de sélection conjointe
d'appel à projet social ou médico-social réunie le 15 février 2023**

Objet de l'appel à projet : création d'un centre d'action médico-social précoce (CAMSP) polyvalent pour enfants de 0 à 6 ans dans le département de Seine-Saint-Denis

Avis d'appel à projet publié le 15/06/2022

La commission de sélection a établi le classement suivant :

1^{er}. GAPAS

2^e. Entraide Union et Envoludia (ex aequo)

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Département du Conseil Départemental et la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

Saint-Denis, le 15/02/2023

Le Coprésident de la commission
auprès du Département de Seine-Saint-Denis

Signé

Stéphane BLANCHET

La Coprésidente de la commission
auprès de l'Agence Régionale de Santé
d'Île-de-France

Signé

Isabelle BILGER